


**LIVRET D'ACCUEIL**



**Forma'School** est un organisme de formation basé à Eysines opérant principalement sur la région bordelaise et au niveau national.


Nous proposons des **formations certifiantes dans le digital**.

Animés par une réelle volonté d'**accompagnement de l'individu**, nous portons une attention constante sur la **qualité de nos formations pour votre montée en compétence**.

Toutes nos formations sont **finançables par des organismes dont le CPF**.

Forma'School, référencé sur France Compétences, est certifié Datadock.

Ces gages de qualité traduisent notre engagement auprès de nos stagiaires et des organismes publics.





# OÙ ET COMMENT NOUS REJOINDRE ?

## FORMATIONS EN PRÉSENTIEL



19 Avenue du Médoc, 33320 EYSINES  
Du Lundi au Samedi : 09:00 - 19:00  
Mobile : 06 95 83 15 03  
Agence : 05 47 33 50 91

Référent Handicap/Pédagogique  
Julie Perier - Mobile 06 70 20 49 55  
Mail : [julie.p@ate-formation.fr](mailto:julie.p@ate-formation.fr)

## FORMATIONS EN DISTANCIEL

Vos codes d'accès à la plateforme e-learning et les coordonnées de votre formateur vous sont fournis par mail.  
Pour cette modalité d'apprentissage, un logiciel de visioconférence est requis.

**e-mail : [contact@formaschool.fr](mailto:contact@formaschool.fr)**  
**[www.formaschool.fr](http://www.formaschool.fr)**



Nous disposons d'une salle de formation pouvant accueillir 12 personnes équipée avec video-projecteur, tableau blanc, prises électriques, wi-fi gratuit, toilettes.

Normes COVID-19 : Nous mettons à votre disposition du gel Hydroalcoolique à l'extérieur ainsi qu'à l'intérieur de l'établissement ainsi que des masques chirurgicaux. La salle est ventilée à chaque pause puis désinfectée après chaque session.

## TRANSPORTS

- En voiture :  
Sortie 7 (Rocade) Parking gratuit de 40 places dont 1 place PMR devant l'agence.
- Transports en commun :  
Bus Ligne 35 Arrêt le Vigean  
Tramway Ligne D : Arrêt Simone Veil

## RESTAURATION ET HÉBERGEMENT

Restaurants, boulangerie, pharmacie et supermarchés à moins de 100 m.

Hôtel Balladin et Première Classe à moins de 100 m.

## PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous avons au sein de notre organisme un référent handicap/pédagogique chargé d'adapter nos offres de formations à votre situation.

Nos locaux sont aux normes PMR ; une place de parking est situé devant notre agence.

# ORGANIGRAMME. L'ÉQUIPE DE FORMA'SCHOOL

Gérant/Associé



**Malik AMROUCHE**

Resp. Pédagogique  
Gestionnaire  
Commercial

Gérant/Associé



**Julien ANOUILH**

Formateur Digital  
Commercial



**Derek DIANA**

Référent Administratif

..... intervenant externe .....  
**Julie PERIER** Référente Handicap

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR.

POUR QUE VOTRE FORMATION SE PASSE DANS LES MEILLEURES CONDITIONS

### DROITS ET DEVOIRS DE L'APPRENANT

L'apprenant doit prendre connaissance du règlement intérieur et s'y conformer.

Acteur et observateur, l'apprenant réalise des transmissions écrites et orales.

Chaque apprenant est tenu au respect de la discrétion professionnelle (à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement) et des droits des usagers.

Nous insistons particulièrement sur le respect :

- De l'utilisateur en tant que personne
- Des règles d'hygiène (une tenue correcte et propre, respect des matériels)
- Des règles de civilité

L'apprenant est acteur de sa formation.

La richesse de celle-ci dépendra de son dynamisme propre, de son investissement et de sa curiosité.

### RÈGLES DE SÉCURITÉ

Chaque apprenant doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et particulières de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation.

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par l'apprenant accidenté ou les personnes témoins de l'accident au responsable de la formation ou à son représentant.

Les apprenants ne devront en aucun cas introduire des produits de nature inflammable ou toxique.

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de formation de manière à être connus de tous les apprenants.

Les apprenants sont tenus d'exécuter sans délai l'ordre d'évacuation donné par l'animateur du stage ou par un salarié de l'établissement.





**FORMA**  
**SCHOOL**  
**FRANCE**

LA MONTÉE EN COMPÉTENCE